

REGLEMENT NUMÉRO 262-2018

**DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RESTAURATION, D'ENTRETIEN ET DE MISE AUX NORMES DE LA
MAISON DES ARTS ET DE LA GARE ET AUTORISANT UN EMPRUNT**

PROCÉDURE	DATE	NUMÉRO
Avis de motion et présentation d'un projet de règlement	2018/01/16	9485-01-2018
Adoption du règlement	2018/02/06	9524-02-2018
Avis public de la procédure d'enregistrement	2018/02/16	
Approbation des personnes habiles à voter	2018/02/27	
Approbation du Ministre des Affaires Municipales	2018/04/03	
Avis public d'entrée en vigueur	2018/04/12	
Amendé par résolution		
Amendé par le règlement		
Abrogé par le règlement		



No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

REGLEMENT NUMÉRO 262-2018

**DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RESTAURATION, D'ENTRETIEN ET DE MISE AUX
NORMES DE LA MAISON DES ARTS ET DE LA GARE ET AUTORISANT UN
EMPRUNT**

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite réaliser des travaux de restauration, d'entretien et de mise aux normes de la Maison des Arts et de la gare ;

ATTENDU QUE pour réaliser lesdits travaux, un emprunt est requis ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 16 janvier 2018 ;

LE CONSEIL DÉCRETE CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 : Le Conseil est autorisé à effectuer des dépenses pour la réalisation de travaux de restauration, d'entretien et de mise aux normes de la Maison des Arts et de la gare pour un montant de 200 000 \$ tel qu'il apparaît aux estimations produites par Emery Architecte inc. le 6 février 2018 et dont copie est jointe à l'annexe « A », lesquelles font partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 : Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est par les présentes autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 200 000 \$ sur une période de dix ans.

ARTICLE 3 : Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5 : Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Pierre Poirier
Maire

Gilles Bélanger
Directeur général et secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

ANNEXE A

ESTIMATION DES COÛTS

Description des travaux	Montant
Maison des Arts	116 800 \$
Gare	29 950 \$
Imprévu, honoraires professionnels et frais de financement (+30%) :	44 025 \$
TOTAL avant taxes	190 775 \$
Taxes nettes (50% de la TVQ)	9 225 \$
TOTAL	200 000 \$



No de résolution
ou annotation

ANNEXE B



**LA MAISON DES ARTS DE ST-FAUSTIN-LAC-CARRÉ
ESTIMATION DES COÛTS
(PHASE AVANT-PROJET)**

Note : Pour la portée des travaux à réaliser, veuillez vous référer au rapport. L'estimation est faite en fonction des spécialités de la construction.

	DÉLAI (année)	COÛTS
TRAVAUX DE TOITURE		
• Évent	0-1	
• Toit en faible pente	0-1	10,815\$
TRAVAUX DE MENUISERIE EXTÉRIEURE		
• Démolition : Toit faible pente	0-1	
Colonnes et poutres	0-2	
Divers travaux	0-1	
• Charpente et finition des colonnes et poutres		
• Planchéage et solives	0-1	
• Escalier et garde-corps	0-1	
• Réparation des allèges de fenêtre	0-1	
• Remplacement des portes	0-1	
• Remplacement des fenêtres	0-2	38,000\$
	0-2	
CALFEUTRAGE		
• Galerie	0-2	
• Portes et fenêtres	0-2	6,395\$
MAÇONNERIE		
• Réparations diverses du revêtement agrégat	0-2	
• Rejointoiement partiel du mur de fondation	0-2	5,725\$

38, Boul. Desjardins, est
Ste-Thérèse J7E 1C1

Tél : 450-434-2660
.Courriel: emery_arch@bellnet.ca



No de résolution
ou annotation



PEINTURE

• Restauration des portes	0-2	
• Galeries et terrasse	0-2	
• Allèges de fenêtres	0-1	
• Garde-corps	0-1	
• Colonnes et poutres	0-1	
• Escalier métallique	0-2	12,725\$

BÉTON

• Démolition et reconstruction de la dalle au sol et de l'escalier en béton	0-3	8,650\$
---	-----	---------

TERRASSEMENT

• Démolition, infrastructure et asphaltage de l'entrée	0-3	10,815\$
--	-----	----------

Les travaux de restauration de la dépendance ne sont pas inclus à cette estimation

TRAVAUX EXTÉRIEURS

• Travaux relatifs à la cage d'issue	0-1	8,905\$
• Gicleurs au sous-sol	0-1	4,900\$
• Ventilation des toilettes et échangeur d'air		
• Électricité : Enseigne "SORTIE"	0-1	6,400\$
• Enduit cimentaire sur uréthane'	0-1	670\$
	0-1	<u>2,800\$</u>

SOUS-TOTAL **116,800\$**

Contingences - Imprévus - 30% 35,040\$

SOUS-TOTAL **151,840\$**

TPS 7,592\$

TVQ 15,146\$

TOTAL **174,578\$**

FRANÇOIS EMERY, ARCHITECTE
Le 6 février 2018

38, Boul. Desjardins, est
Ste-Thérèse J7E 1C1

Tél : 450-434-2660
.Courriel: emery_arch@bellnet.ca



No de résolution
ou annotation



**GARE DE ST-FAUSTIN-LAC-CARRÉ
ESTIMATION DES COÛTS
(PHASE AVANT-PROJET)**

Note : Pour la portée des travaux à réaliser, veuillez vous référer au rapport. L'estimation est faite en fonction des spécialités de la construction.

	DÉLAI (année)	COÛTS
<u>MENUISERIE EXTÉRIEURE</u>		
• Angles métalliques aux fermes de toit	0-1	625\$
• Planches à changer	0-2	310\$
• Déclin et allèges en bois à remplacer	0-1	1,500\$
• Solin métallique au bas du déclin	0-5	2,750\$
• Ajuster la porte d'entrée	0-1	200\$
• Remplacer les portes doubles de la salle de réunion	0-2	3,500\$
• Remplacer les moustiquaires et ajuster le mécanisme des fenêtres	0-2	2,300\$
• Allèges en aluminium aux fenêtres	0-1	500\$
• Installation de consoles semblables à celles d'origine	0-5	5,000\$
• Grille de ventilation à réparer	0-1	125\$
<u>TRAVAUX INTÉRIEURS</u>		
• Ventilateurs d'extraction dans les toilettes	0-3	2,500\$
• Toilette handicapé	0-1	3,500\$
• Grille de transfert du local du chauffe-eau	0-1	150\$
• 2 indicateurs "SORTIE"	0-1	700\$
• Ferme-porte (porte de l'escalier)	0-1	350\$
• Gypse sous l'escalier	0-1	700\$

38, Boul. Desjardins, est
Ste-Thérèse J7E 1C1

Tél : 450-434-2660
Courriel: emery_arch@bellnet.ca



No de résolution
ou annotation



PEINTURE/TEINTURE

- | | | |
|-------------------------|-----|---------|
| • Reteindre le préau | 0-2 | 2,000\$ |
| • Teinture des consoles | 0-5 | 500\$ |

DESCENTES DE GOUTTIÈRE

0-1 740\$

CALFEUTRAGE

- | | | |
|------------|-----|---------|
| • Déclin | 0-1 | |
| • Fenêtres | 0-1 | 2,000\$ |

SOUS-TOTAL 29,950\$

Contingences - Imprévus - 30% 8,985\$

SOUS-TOTAL 38,935\$

TPS 1,946\$

TVQ 3,883\$

TOTAL 44,764\$

FRANÇOIS EMERY, ARCHITECTE
Le 6 février 2018

38, Boul. Desjardins, est
Ste-Thérèse J7E 1C1

Tél : 450-434-2660
Courriel: emery_arch@bellnet.ca